

COUR D'APPEL
DE
TOULOUSE

PARQUET GENERAL

Réf 12/000309

Arrêt n° 13/00395

Extrait des minutes
du Secrétariat-Greffe
de la Cour d'Appel
de Toulouse

DECLARATION D'OPPOSITION

Par devant Nous, C, COSTES, Greffier à la Cour d'Appel de TOULOUSE,
a comparu :

M. LABORIE André
né le 20 Mai 1956 à TOULOUSE (HAUTE GARONNE)
demeurant 2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

qui nous a déclaré former OPPOSITION à l'arrêt contradictoire à signifier rendu à son
encontre le 07 Mai 2013, par la Chambre des Appels Correctionnels de la Cour
d'Appel de TOULOUSE,

(Monsieur LABORIE indique qu'il n'a jamais été convoqué d'où sa demande
d'opposition)

pour RECIDIVE D'OUTRAGE PAR PAROLE, ECRIT, IMAGE A MAGISTRAT OU JURE DANS
L'EXERCICE DE SES FONCTIONS, faits commis entre 30 novembre 2011 et le 06/12/2011 à Eauze,
Toulouse

sur appel d'un jugement rendu le 07 Février 2012 par le Tribunal Correctionnel de
TOULOUSE.

Nous lui avons notifié que suite à son opposition, cette affaire était fixée à
l'audience du **13.11.2013 à 14 Heures à 14 heures**, pour être rejugé et qu'il devait
donc comparaître à cette date devant la 3ème Chambre des Appels Correctionnels de
la COUR d'APPEL de TOULOUSE, Place du Salin à TOULOUSE 31000, sans
autre convocation, faute de quoi son opposition sera déclarée non avenue en
application de l'article 494 du Code de Procédure Pénale.

L'opposant (e) qui a reçu copie
de la présente déclaration

Fait au Parquet Général le 03 Juin 2013

Le Greffier :

POUR EXPEDITION CONFORME
TOULOUSE, le 3 Juin 2013
LE GREFFIER EN CHEF

